

### Les crédits

Je conclus en signalant que le Bloc québécois est extrêmement solidaire de cette loi et que nous avons quelques amendements. Mais je ne comprends pas que nous puissions, comme parlementaires, nous retrouver dans une situation où le Parti réformiste ait une position aussi conservatrice, rétrograde et déplorable au plan des droits de la personne.

**M. Nick Discepola (Vaudreuil, Lib.):** Madame la Présidente, j'ai écouté les propos de mon collègue d'Hochelaga—Maison-neuve et j'ai été choqué de la façon dont il a critiqué la motion et surtout critiqué le Parti réformiste pour le dépôt de cette motion.

J'ai été choqué, parce qu'il a dit que le Parti réformiste a presque pris comme position qu'il faut être blanc, homme, non handicapé pour participer pleinement, sans discrimination, au marché du travail. Si on analyse les propos du tenant de l'option séparatiste, il faut presque être la même chose, soit pro-souverainiste ou blanc et de souche québécoise seulement et uniquement pour participer à leur option.

J'aimerais citer quelques propos. Lors des débats de la Chambre des communes, le 27 janvier 1994, le député de Longueuil a dit clairement que le multiculturalisme «is something that has created ghettos». Le vice-premier ministre du Québec, lors d'une entrevue accordée au quotidien *Le Devoir* a dit que le Québec ne subventionnerait pas la différence à même les deniers publics, je cite: «Notre gouvernement est contre le multiculturalisme».

• (1130)

La ministre Louise Beaudoin a également déclaré qu'elle veut une société à laquelle elle s'attend et se demande pourquoi elle ne pourrait pas vivre dans un pays comme elle s'y attend et non comme l'entendent les Canadiens anglais. Elle dit que les Canadiens «veulent une société multiculturelle», mais pas elle: «C'est la porte ouverte aux ghettos sociaux. Je suis pour l'intégration et contre le foulard islamique à l'école.»

Les tenants du Bloc québécois et le gouvernement du Québec n'ont pas démontré jusqu'à date un esprit d'ouverture envers les minorités visibles, envers, je dirais ceux ou celles qui ne partagent pas leur opinion politique. Il faut se rappeler brièvement comment ces groupes minoritaires ont été reçus lors des consultations publiques sur l'avenir du Québec.

J'aimerais poser une question au député d'Hochelaga—Maison-neuve. Comment voit-il leur projet de société, leur projet de préparation d'un pays? Comment peut-il justifier la position de son parti, du gouvernement du Québec? Comme exemple, on a soulevé l'aspect des autochtones qui doivent se plier aux exigences du premier ministre actuel en charge de ce dossier. Quelle assurance peut-il donner aux jeunes du Québec que leur avenir sera meilleur? Comment peut-il dire aux autochtones du Québec que leur avenir sera meilleur? Comment peut-il dire aux minorités visibles, comme il l'a souligné lui-même, que leur avenir sera meilleur? En effet, toutes les minorités.

Jusqu'à présent, c'est beau de critiquer le Parti réformiste, mais par leur action ils ont fait la même chose. Ils ont démontré clairement qu'ils sont aussi intolérants que la motion déposée ce matin devant cette Chambre.

**M. Ménard:** Madame la Présidente, je croyais que vous auriez invoqué la règle de la pertinence. Je ne sais pas si le terme «imbécile» est parlementaire, mais c'est spontanément celui qui me vient à l'esprit.

Je ne comprends pas qu'on puisse être aussi confus, aussi peu clairvoyant et aussi mélangé que le député de Vaudreuil. Je pense que vous devriez demander à un de vos pages de lui faire parvenir de l'aspirine parce qu'il y a quelque chose qui ne va pas.

Je me lève en cette Chambre, depuis sept mois je travaille avec le parti ministériel à l'équité en matière d'emploi et le député a le culot de se lever aujourd'hui, de parler contre le Bloc québécois. Il y a quelque chose qui ne va pas au niveau du député.

Permettez-moi de lui rappeler en toute amitié que ce dont il est question aujourd'hui c'est de savoir si la motion présentée par le Parti réformiste qui va contre l'action de son gouvernement est supportée par le parti de l'opposition officielle. Nous avons fait un discours dans lequel nous nous sommes inquiétés du discours ethnocentrique—je pense employer un terme que le député ne saisira pas, mais on lui fera parvenir un dictionnaire—on s'inquiète du discours ethnocentrique qui est tenu par les collègues réformistes et le député trouve le moyen de se lever et de me manquer de respect.

Je veux terminer en lui disant ceci: S'agissant de la souveraineté, s'il veut en débattre, n'importe quand, où il le souhaite, quelle que soit la tribune, je suis prêt à faire le débat.

Je vais lui dire également que s'il regarde le Québec, la façon dont le gouvernement Parizeau et les gouvernements antérieurs, particulièrement les souverainistes, ont traité la minorité anglophone dont il est je crois membre à part entière, je crois qu'on n'a aucune espèce d'inquiétude et aucune leçon à recevoir du député quant au respect que l'on a eu envers la communauté anglophone en terre québécoise.

Je crois que c'est honteux, inacceptable et complètement irresponsable. Et je suis sûr que le ministre du Développement des ressources humaines ou son secrétaire d'État doivent être indignés qu'un député de la majorité ministérielle puisse se lever et faire des rapprochements aussi irresponsables que ceux qu'il a faits.

Quant à un avenir meilleur pour les souverainistes, le genre de discours un peu stupide, évanescent, qui ne veut rien dire, que le député tient, je lui rappellerai que lorsque M. Lévesque a fait le référendum en 1980, la dette du gouvernement fédéral était à 75 milliards. Quand le député se lève en cette Chambre aujourd'hui, il ne doit jamais oublier qu'elle est à 600 milliards.

Des inquiétudes pour l'avenir, je n'en ai pas pour le Québec, je les ai pour l'avenir du fédéralisme canadien.